



**Association Départementale**

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

**2011**

**BILAN D'ACTIVITE**

# **PLACES DE STABILISATION**

Janvier 2012

# SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE et du DISPOSITIF PLACES DE STABILISATION .....	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION .....	4
3. EVENEMENTS MARQUANTS .....	8
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES .....	13
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES .....	18
6. RESSOURCES HUMAINES .....	19
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT .....	20
8. PLAN D' ACTIONS .....	21

## 1. PRESENTATION DU POLE et du DISPOSITIF PLACES DE STABILISATION

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- 77 places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN)
- Une maison relais (25 places)
- Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- Un dispositif de sous-location
- Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- La formation des professionnels du département sur les dispositifs DALO/DAHO
- Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO

ADALEA gère aussi :

- Des places de stabilisation (6 places)

Le dispositif des Places de Stabilisation est une petite unité permettant d'accueillir un public très désocialisé, à la rue depuis de nombreuses années, présentant un état de santé dégradé et/ou en rupture avec les structures d'accueil classique.

L'objectif principal de l'hébergement de stabilisation est d'accueillir et proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement, même si ce projet « n'est pas susceptible de mener à une complète autonomie ».

Concrètement, l'hébergement de stabilisation peut concerner 6 personnes qui sont accueillies en co-hébergement au sein de 3 logements situés à proximité de la Maison Relais. Les personnes accueillies peuvent donc profiter pleinement des espaces collectifs de la Maison Relais.

Le lieu d'accueil bénéficie d'un fonctionnement souple, avec un seuil de tolérance élevé vis-à-vis des comportements individuels, « *dès lors qu'ils ne portent pas atteinte à l'intégrité physique et morale des hébergés et des personnels* » ;

L'accompagnement est mené avec le souci de garder des liens avec l'extérieur (réseau social, partenaires...). Pour cela, nous privilégions un accompagnement social adapté et gradué afin d'éviter les échecs parfois constatés dans les articulations entre dispositifs.

L'admission en CHRS n'est effective qu'après l'étude de la demande et l'attribution d'une place par la commission unique d'attribution (CUA) du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)<sup>1</sup> qui se réunit une fois par semaine. Par ailleurs, Conformément à l'article R.345-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le responsable du CHRS peut s'opposer de façon argumentée à une attribution formulée par la CUA.

<sup>1</sup> Circulaire du 8 avril 2010 définissant les objectifs et les principes d'organisation des SIAO.

## 2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

### TYPLOGIE DU PUBLIC PRESENT SUR L'ANNEE

Nombre de personnes présentes sur l'année

	Personnes	%
Hommes	12	92%
Femmes	1	8%
Enfants	0	0%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>

### COMPOSITION FAMILIALE

	Ménages	%	Personnes
Isolé	11	92%	11
Isolé + 1 enfant	0	0%	0
Isolé + 2 enfants	0	0%	0
Isolé + 3 enfants	0	0%	0
Couple	1	8%	2
Couple + 1 enfant	0	0%	0
Couple + 2 enfants	0	0%	0
Couple + 3 enfants	0	0%	0
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>

Sur l'année 2011, nous avons hébergé sur le dispositif des places de stabilisation 13 personnes. Comme les années précédentes, très peu de femmes sont hébergées sur le dispositif. Du fait du système de co-hébergement, il est très difficile d'envisager une colocation mixte, la seule femme présente sur l'année était hébergée en couple.

### AGES DES PERSONNES PRESENTES DANS L'ANNEE

	Personnes	%
0-17 ans	0	0%
18-25 ans	0	0%
26-35 ans	1	8%
36-45 ans	6	46%
46-55 ans	4	31%
56-65 ans	1	8%
Plus de 65 ans	1	8%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>

La majorité des personnes accueillies sur le dispositif en 2011 ont entre 36 et 55 ans. De plus, nous accueillons pour la première fois une personne de plus de 70 ans. En 2010, 24% des personnes accueillies avaient entre 18 et 35 ans contre seulement 8% en 2011.

## LES RESSOURCES DES MENAGES PRESENTS DANS L'ANNEE

	Ménages	%		Ménages	%
RSA socle	7	58%	<b>Sans ressources</b>	0	0%
RSA + salaire	0	0%	< 300 €	0	0%
Contrat aidé (CAV, CAE	1	8%	De 300 à 600 €	11	92%
Chômage indemnisé	2	16%	De 600 à 1 000 €	1	8%
Indemnités journalières	0	0%	Plus de 1 000 €	0	0%
Pension invalidité	0	0%	<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>
A.A.H	2	16%			
Prestations familiales	0	0%			
A.P.I	0	0%			
Indemnités de stage	0	0%			
Salaire	0	0%			
Retraite	1	8%			
Sans ressource	0	0%			
Autre ressource	0	0%			
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>			

Comme les années précédentes, la majorité des personnes orientées sur le dispositif des places de stabilisation bénéficie des minimas sociaux (RSA et AAH) Ils perçoivent donc entre 300 et 600 euros. La personne percevant plus de 600 euros bénéficie du minimum vieillesse.

## ORIENTATION DES MENAGES PRESENTS SUR L'ANNEE

	NOMBRE DE MENAGES	
Travailleur social	12	100%
Usager lui-même	0	0%
115	0	0%
Autre	0	0%
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

Travailleur social	12
CSD	0
SPIP	0
Autre TS	5
Service de l'emploi	0
ADALEA	7

Nous n'avons pas remarqué de différence quant à l'orientation des ménages sur le dispositif depuis la mise en place du SIAO. Les personnes sont majoritairement orientées par les travailleurs sociaux d'ADALEA, principalement par la Boutique Solidarité et par les travailleurs sociaux du Trait d'Union (abri de nuit de Saint Briec géré par le CCAS)

## SITUATION DES MENAGES AVANT L'ACCES AU DISPOSITIF PLACES DE STABILISATION

	Ménages	%
SDF	10	83%
Expulsion	0	0%
Logement de fortune	0	0%
Séparation	0	0%
Insalubrité	0	0%
Hébergé chez un tiers	2	17%
Hébergé en CHRS, ALT...	0	0%
Incarcéré	0	0%
Hospitalisation	0	0%
Autre	0	0%
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

## NATURE DE DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES MENAGES PRESENTS DANS L'ANNEE POUR ACCEDER A UN LOGEMENT

	Ménages	%
Faibles ressources	0	0%
Endettement/dettes	0	0%
Demande HLM en attente	0	0%
Projets professionnels en cours	0	0%
Formation de courte durée	0	0%
Besoin d'accompagnement pour vérifier l'autonomie	12	100%
Autres	0	0%
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

En 2011, les personnes orientées ont toutes connues la rue. Elles étaient hébergées dans les abris de nuit du département ou ALT d'urgence. Ces personnes bénéficient donc d'une adresse administrative dans les structures prévues à cet effet (ADALEA, CCAS, Maison de l'Arcoat...)

Une grande majorité était sans domicile fixe depuis de nombreuses années. L'un des objectifs des places de stabilisation est donc de proposer un accompagnement afin d'évaluer la capacité à « habiter un logement ».

## DESCRIPTIF DES MENAGES SORTIS DANS L'ANNEE

### ■ Durée moyenne de séjour

Durée	Nombre de ménages	%
Moins d'un mois	0	0%
De 1 à 3 mois	0	0%
De 3 à 6 mois	2	28%
De 6 à 9 mois	2	28%
De 9 à 12 mois	0	0%
Plus de 12 mois	3	42%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100%</b>

Pour des personnes ayant un parcours de rue de plusieurs années, un bon nombre de repères quotidiens se perdent (hygiène, préparation des repas, gestion du budget, paiement de la participation financière...) De plus, il faut noter une problématique alcool et/ou de poly consommation très souvent présente. Il est souvent difficile d'envisager l'accès direct à un logement autonome rapidement.

En 2011, la durée de séjour moyenne est plus élevée que l'année précédente. Cela s'explique notamment par un manque de fluidité qui existait sur les autres dispositifs du fait que les ménages hébergés en stabilisation devaient repasser par le SIAO pour accéder à une autre forme d'hébergement et n'étaient pas prioritaire. Une modification apportée à la fin de l'année 2011 a permis de rendre plus fluide ces orientations levant ainsi ce frein.

■ Sorties

	Ménages	%
Accès à un logement autonome	4	57%
Accès à un logement en sous location	0	0%
Hébergement en foyer	0	0%
Hébergement chez un tiers	1	14%
Autres - incarcération	0	0%
Situation inconnue	2	28%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100%</b>

Quatre ménages ont eu accès à un logement autonome dans le parc privé, soit en studio ou chambre meublée. Pour deux d'entre elles, des demandes de suivi ASLL ou AVDL ont été effectuées. Nous avons également dû mettre un terme au contrat de séjour de 2 personnes du fait du non respect du règlement de fonctionnement mais ceci en concertation avec elles et au regard du parcours qui avait été accompli.

### 3. EVENEMENTS MARQUANTS

Le bilan d'activité 2010 mentionnait comme perspective à travailler :

#### **3.1 Poursuivre et développer la mutualisation des actions à l'échelle du Pôle Logement – Hébergement.**

Cette mutualisation a effectivement démarré en 2011 et sera à poursuivre en 2012. Elle s'est opérée à deux niveaux : le fonctionnement des équipes et les actions collectives à destination des usagers.

##### **3.1.1- Mutualisation fonctionnement**

Cette mutualisation de fonctionnement s'inscrit dans le plan d'actions de l'association. Elle a pour objectifs de mutualiser les moyens, les pratiques et de rendre plus efficient l'intervention auprès des ménages accueillis sur les dispositifs.

Ainsi, les équipes ont travaillé sur une harmonisation et une actualisation des procédures d'accueil et d'accompagnement.

**Cette harmonisation s'est opérée par une réorganisation du travail en équipe :**

**Les équipes PLH ont commencé à avoir des réunions communes et ce rapprochement s'est accentué sur toute l'année 2011 et ce, à différents niveaux :**

- autour d'un travail de réflexion concernant la réécriture des outils de la loi 2002-2. De cette loi découlent des procédures et des manières de travailler pour lesquelles les équipes ont la volonté de réfléchir et d'être associées afin d'améliorer les services à l'utilisateur, leur propre fonctionnement et d'avoir une bonne lisibilité des démarches à suivre. Ainsi il y a eu des concertations sur le contenu et la forme des écrits qui avaient été travaillés en amont par la direction et des outils déjà en place dans les services mais à actualiser : projet de service, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, etc...
- Des thématiques associées ont fait l'objet d'un travail de concertation, de réflexion et d'élaboration, en sous groupes ou avec les équipes complètes et ont contribué à l'élaboration d'outils communs telle une procédure d'accueil sur les CHRS.

Ces temps ont permis aux équipes de se rencontrer sur leurs sites respectifs, de mieux se connaître et surtout de partager et uniformiser leurs pratiques. Ce travail pour être efficace, devra se poursuivre dans les années à venir.

De plus, cette année ont été systématisées :

- les réunions de Pôle dans lesquelles sont présents les membres du personnel, tant éducatif qu'administratif, de la Boutique logement, des 3 CHRS, de la Maison Relais, des Places de Stabilisation. Celles-ci ont lieu une fois tous les deux mois et permettent de communiquer sur les informations de fonctionnement, les directives institutionnelles, les projets collectifs, les ressources humaines, etc...
- les réunions mensuelles communes aux 3 CHRS et aux Places de Stabilisation afin d'échanger sur l'activité des services et sur les situations des usagers.

Nous pouvons citer deux grands axes de travail débutés en 2011 et en lien avec la loi 2002-2 :

a) Enquête de satisfaction des usagers :

A la fin de l'année 2011, le Pôle Logement Hébergement (PLH) a mis en place, en lien avec le pôle Accueil, Écoute et Veille Sociale, une enquête de satisfaction destinée aux personnes accueillies sur ses différents dispositifs.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Un groupe de travail est chargé de construire le questionnaire et d'analyser les données recueillies. Il est constitué de professionnels volontaires issus des différents dispositifs du pôle Logement Hébergement, du pôle Accueil Écoute et Veille Sociale et d'usagers, volontaires aussi, invités à participer pour apporter leur regard sur ce travail. Leurs points de vue ont influé sur la conception du questionnaire, ils ont pu l'adapter à leurs attentes. Les résultats de cette enquête seront communiqués en avril 2012.

b) **Projet de service :**

L'Equipe, la Chargée de Mission, la Coordinatrice et le Responsable du Pôle travaillent afin d'échanger et de construire ce projet : missions, fonctionnement, accompagnement des publics, aspects juridiques, ressources humaines, matérielles...

### **3.1.2 - Les actions collectives**

La mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée par l'équipe de la Maison Relais et des Places de Stabilisation. Les problématiques cumulées des personnes accueillies font que le travail d'accompagnement individuel ne suffit pas à la réussite d'une insertion durable. La dynamisation, la mobilisation et le désir d'agir doivent également passer par des propositions d'actions collectives au sein des services.

Ces actions collectives ont aussi pour but d'amener les personnes accueillies à modifier le regard qu'elles portent autant sur elles-mêmes que sur leur environnement. Il s'agit de développer chez elles la capacité d'émerveillement, de curiosité et d'ouverture, ainsi que la confiance en soi.

Une réflexion est née sur une mutualisation inter services pour répondre à une demande institutionnelle dans une logique économique mais surtout avec la volonté de créer une instance reconnue sous la forme d'un comité de pilotage regroupant les services du pôle hébergement et de la boutique solidarité dans le but de renforcer le dynamisme, la diversité et l'esprit d'initiative dans l'intérêt de l'usager/résident

Le comité se réunit sur les différents sites de l'association. La fréquence des rencontres est variable en fonction des projets et des actions.

En 2011, le comité de pilotage a essentiellement travaillé sur la mise en commun des actions des différents services. Un projet pour l'année 2012 a été élaboré.

Le comité de pilotage se donne pour mission en 2012 de formaliser davantage son projet : définition, contenu, cadre et limite de sa mission, en y associant des résidents et en sollicitant un accompagnement au niveau institutionnel par la chargée de mission du Pôle Logement Hébergement.

Il a commencé à en poser les bases.

La mutualisation, c'est la mise en commun de moyens entre plusieurs entités afin, soit d'accéder à un service inaccessible individuellement, soit pour en optimiser l'usage.

C'est un système de solidarité entre les membres d'un groupe, à base d'entraide.

Le concept de mutualisation réfléchi au sein du comité de pilotage, s'articule autour de deux notions :

- La solidarité, partagée entre les différents services exprimée par des moyens matériels, financiers et humains pour la mise en commun des ressources. La mutualisation convoque des compétences et des façons de faire de chacune des équipes en privilégiant la participation collective. Elle permet d'agir efficacement dans l'intérêt des usagers/résidents et avec eux.
- Une large expression de chaque participant pour développer la créativité et la mutualisation des savoirs faire et des compétences. La mutualisation développe les réponses innovantes. Elle est

force de proposition. Elle favorise l'ouverture de l'association vers l'extérieur et s'enrichit des ressources des partenaires.

Le comité envisage aussi une forme de participation des résidents en lien avec les Conseils de la Vie Sociale de chacun des services.

### Les actions communes développées en 2011 :

#### ■ Plant'o don



Cette année nous avons eu l'idée d'un **Plant'o Don**. En effet, il fallait remédier à notre jardin un peu appauvri en végétation en y amenant un peu de gaieté et de couleurs. Nous avons cherché, récupéré, des boutures, graines, germes, plants, herbes aromatiques... Nous avons également sollicité les jardinerie, paysagistes, un service espaces verts, qui ont contribué à ce troc de plantes.



Le but était que chacun puisse apporter ce dont il disposait pour qu'en échange, il reparte avec des nouveaux plants. Beaucoup ont joué le jeu. C'était aussi l'occasion de découvrir des nouvelles variétés, et d'obtenir des conseils des salariés présents, certains étant de très bons jardiniers.

C'était aussi l'occasion pour les plus petits de découvrir les joies du jardin en repartant avec leur pot de fleur qu'ils avaient plantée.

#### ■ Gôûter de Noël



Le comité de pilotage s'est réuni une fois pour cette action.

Le lieu retenu pour le goûter de Noël était la Maison Relais.

Chaque service décidait de confectionner les pâtisseries la veille avec les personnes hébergées : pain d'épice, fondants au chocolat, quatre quarts, confiture potiron-oranges, mendiants, brownies, brochettes de bonbons, chocolat et jus d'orange chauds, etc...

Une stagiaire s'est chargée de collecter des jouets et livres auprès des commerçants briochins et nous avons reçu des peluches offertes par une famille hébergée.

Un résident u CHRS a accepté de jouer le rôle du Père Noël. 40 personnes au moins ont participé à la fête.

### **3.2. Une autre perspective était de développer l'accompagnement des résidents au travers d'actions collectives.**

#### ■ **Fête des voisins :**

Cette année encore, la Maison Relais et les Places de Stabilisation ont renouvelé le partenariat avec Terre et baie habitat pour la fête des voisins. Celle-ci a eu lieu le 27 juin 2011. L'expérience de l'année dernière nous a permis d'anticiper les choses et d'associer davantage tant les résidents que les voisins pour la préparation de cet événement convivial. Tournoi de pétanque, casse-boîte, maquillage, tombola, pêche à la ligne et barbecue ont rythmé la soirée.

#### ■ **Projet jardin**

Un jardin a été mis en place par les résidents et l'équipe de professionnels dès l'ouverture des services. Nous avons sollicité Terre et Baie Habitat pour qu'ils nous accordent le droit d'utiliser librement la parcelle de terre se trouvant à la sortie des locaux. Terre et Baie Habitat nous a proposé un espace vierge devant l'espace collectif. Un réel engouement est ressorti de ce projet au début de sa mise en place. Chacun a donné ses idées et les plantations ont débuté : tomates, pommes de terre, haricots, salades mais aussi des fleurs ! Pour un peu de couleurs et de goût, quelque uns ont mis la main à la pâte.

En attendant l'hiver qui arrive, un projet de clôture de cet espace a été construit et accordé par la direction. Un partenariat avec le centre de formation d'ADALEA et en l'occurrence, un chantier d'insertion spécialisé dans le domaine paysagiste, a permis la réalisation de cette clôture en collaboration avec les résidents de la maison relais et des places de stabilisation.

Ces barrières et portillons vont protéger le jardin des clandestins comme les chiens venant faire leurs besoins sur les plantations !

#### ■ **Repas :**

De nombreux repas ont eu lieu cette année 2011, notamment durant les longues semaines d'été sans vacances pour la plupart des résidents. Chacun a pu participer à sa manière dans la réalisation de ces repas : choix du menu, courses, réalisation du repas, installation de la table. Lasagnes, quiches, couscous et pique-niques ont permis à tous de se régaler jusque satiété.

A compter de septembre, ces repas ont été plus réguliers. Ainsi, chaque jeudi, résidents et professionnelles partagent les menus élaborés et concoctés à plusieurs, permettant ainsi de partager recettes, connaissances et savoir-faire.

La mise en place d'une alternance des repas midi / soir a permis à chacun d'y participer. En effet, l'équipe avait constaté que les personnes intéressées pour participer aux repas de soirée n'étaient pas forcément les mêmes que ceux qui pouvaient venir le midi.

La conséquence est une plus grande participation à ces moments de partage conviviaux.

De plus, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, sont également organisées des soirées « Faitout et compagnie ». Le principe est simple, chacun (résidents et professionnelles) emmène un plat, entrée ou dessert qui est partagé entre tous. Ces temps sont appréciés et attendus par chacun dans un esprit de partage et de bonne humeur.

#### ■ **Tournoi de pétanque :**

Partant d'un constat de forte de participation des résidents au tournoi de pétanque organisé dans le cadre de la Fête des voisins, nous avons proposé de renouveler l'expérience sur une durée plus conséquente. Professionnels et résidents y ont participé durant l'été, une finale a eu lieu au début du mois d'octobre pour le clore. Des lots ont pu être distribués aux participants présents. Un retour a ensuite été fait avec les résidents, en est ressorti un souhait de renouveler l'expérience, de modifier l'organisation du tournoi (a été évoquée la possibilité de faire des matchs par poules) et enfin une demande en matériel (cochonnets, boules différentes les unes des autres).

## ■ **Rénovation cage d'escalier :**

L'îlot Ferdinand de Lesseps était destiné à la destruction. Le projet de la Maison Relais a permis, dans le cadre de l'ANRU, la rénovation des bâtiments. Ces rénovations ont concerné les logements (huisseries, plomberie...), mais les cages d'escalier n'ont pas bénéficié de cette remise à neuf.

Les résidents de la maison relais et des places de stabilisation ont su investir leur logement tout comme le collectif qui représente réellement un lieu de vie chaleureux et respecté de tous.

A plusieurs reprises, des résidents ont pu émettre le souhait de voir les cages d'escalier devenir, elles aussi plus chaleureuses.

Une demande de subvention a été réalisée auprès de la Fondation de France. Deux résidents de la Maison Relais accompagnés d'un travailleur social ont assisté à la rencontre avec le financeur pour défendre le projet en vue de recueillir des fonds. Cette rencontre a porté ses fruits car le projet est en partie financé par la Fondation. Celui-ci vise à personnaliser / embellir les cages d'escalier sur le principe du musée éphémère avec pour objectifs :

- d'impulser une dynamique collective autour d'une nouvelle action collective dont ils seront les premiers bénéficiaires
- de proposer une activité pour l'occupation du temps libre, notamment pour les personnes qui peuvent avoir des difficultés à aller sur l'extérieur du fait d'un manque de confiance en soi
- valoriser les compétences, savoirs faire et potentiels des résidents
- apporter une production artistique dans un lieu inhabituel et communiquer sur le travail fourni par les résidents

Après la phase préparatrice est venue celle de la concrétisation.

Dans un premier temps a ainsi eu lieu une rencontre avec l'artiste plasticienne qui partage avec nous cette aventure. Nous avons ainsi pu échanger quant aux souhaits et attentes de chacun (résidents, artiste).

Par la suite les séances ont pu commencer avec recherches et collecte d'éléments de récupération pouvant être transformés, et achats de matériaux et matériels nécessaires à la mise en place de cette activité créatrice.

Deux séances ont eu lieu où chacun a pu découvrir ou approfondir de nouvelles techniques (à raison d'une journée toutes les 2 semaines) avec une bonne participation et le souhait des participants de poursuivre ces moments de création et d'expression.

Ce projet, que l'on peut qualifier à long terme (il doit aboutir fin 2012), part de l'idée d'« ouvrir les cages ».

Des œuvres collectives devraient voir le jour et rendre plus chaleureuses les cages d'escalier sur le principe des expositions éphémères.

## ■ **L'équipe a aussi proposé des sorties extérieures.**

Comme la plupart des résidents ne sont pas partis en vacances cet été, nous avons profité des plages environnant saint Briec ainsi que des événements organisés. Plages, championnat équestre et pique-niques ont été l'occasion pour tout le monde, de changer d'air et de prendre un bol d'iode. La présence de passionnés et des connaisseurs de pêche parmi les résidents nous a permis d'organiser des parties de pêche à pied. Malheureusement, les fréquentes fermetures de plages et d'intoxication par les algues ont freiné notre engouement à organiser des sorties pêches à pied. Il a quand même été possible d'en réaliser une dans l'été ! Les pêcheurs se sont régalés et les observateurs ont profité du soleil tout en discutant.

Nous avons aussi profité des animations estivales briochines. Une sortie aux nocturnes a été programmée et trois résidents ont participé à la soirée « Buzz de nuit », occasion de faire la fête sans alcool !

Enfin, cette année, le tour de France a mis la Bretagne à l'honneur. Certains de nos résidents, passionnés de cet événement avaient bien noté qu'un départ d'étape se déroulait à Dinan. Le 7 juillet, c'est donc en voiture que nous sommes allés à Dinan pour voir la caravane et les coureurs.

## 4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

La problématique majeure rencontrée dans l'accompagnement proposé aux résidents pour cette année 2011 est la dépendance à une ou plusieurs drogues. L'addiction peut être unique ou multiple. La principale addiction créant un frein à l'accompagnement est la dépendance à l'alcool.

Durant cette année 2011, huit personnes sur dix accueillies sur le dispositif des places de stabilisation présentaient une dépendance à l'alcool associée ou non à une ou plusieurs substances.

Avant d'aborder les différentes ruptures sociales créées par l'alcoolodépendance, une rapide présentation des étapes, s'il convient d'appeler l'évolution de cette dépendance, amenant à une réelle dépendance problématique.

Il existe plusieurs types d'alcoolisations<sup>2</sup> :

- « L'usage simple : C'est une consommation de substances psycho actives n'entraînant ni complications pour la santé, ni troubles du comportement ayant des conséquences nocives pour soi ou pour autrui. L'usage simple comporte des risques dans les situations pour lesquelles il est impératif de ne pas boire (ex : grossesse, prise de médicaments, conduite d'un véhicule, etc...)

- L'usage nocif : Egalement appelé abus, il est caractérisé par une consommation répétée induisant des dommages dans les domaines somatiques, psychoaffectifs ou sociaux, pour la personne elle-même ou pour son environnement. On parle d'usage nocif lorsqu'on peut constater : des infractions répétées liées à l'usage d'une substance (ex : violences) ; l'aggravation des problèmes sociaux ou personnels amplifiés par les effets de la substance (ex : dégradation des relations familiales...) ; des difficultés et/ou l'incapacité à remplir ses obligations dans la vie professionnelle ; et enfin l'incapacité à se passer du produit pendant plusieurs jours.

- La dépendance : Elle existe lorsqu'une personne ne peut plus se passer de consommer, sous peine de souffrances psychiques et/ou physiques. La dépendance peut s'installer de façon brutale ou progressive, en fonction de l'individu et du produit consommé. Elle se caractérise par des symptômes généraux : impossibilité de résister au besoin de consommer ; accroissement d'une tension interne, d'une anxiété avant la consommation habituelle ; soulagement ressenti lors de la consommation ; et enfin sentiment de perte de contrôle de soi pendant la consommation.

Ces étapes ne sont pas tranchées. La consommation d'alcool s'inscrit dans un continuum. »<sup>3</sup>

Dans les deux premiers cas, la diminution des quantités consommées est envisageable voire possible sans trop d'incidence sur la santé physique et psychique dans la mesure où l'addiction ne s'est pas forcément installée.

En revanche, pour le dernier stade de « dépendance », il est à noter que les alcoolodépendants (ou autres substances psycho-actives) ne peuvent viser que l'abstinence pour résoudre leurs problèmes liés à la consommation.

La substance est généralement présente depuis de nombreuses années dans leur vie et a créé des difficultés (santé, logement) qui viennent se surajouter à celles directement liées à cette consommation.

*En 2011, il a été observé que huit personnes sur les dix accueillies sur les places de stabilisation consomment de l'alcool et se trouvent au stade de la dépendance physique et mentale.*

<sup>2</sup> Extrait de « Alcool : Outil d'éducation du patient destiné aux professionnels de santé »

<sup>3</sup> Extrait de « Alcool : Outil d'éducation du patient destiné aux professionnels de santé »

## Conséquences de l'addiction sur la vie quotidienne de la personne : multiples ruptures

La dépendance à l'alcool est à l'origine de nombreuses ruptures vécues par les personnes dépendantes d'une substance :

### ■ rupture dans les relations conjugales et familiales

Progressivement, la substance addictive prend une place prépondérante dans les relations conjugales et parentales.

Au niveau conjugal, l'alcool peut, dans certains cas, créer de l'agressivité, violence ou maladresse. Il peut aussi modifier la personnalité et le comportement de la personne dépendante. Face à ce nouvel individu, les relations conjugales se modifient ainsi que la place de la compagne ou du compagnon. Le lien fort existant entre l'alcoolique et sa boisson vient perturber la relation conjugale. Se crée rapidement une triade dépendant/alcool/compagne (on) qui vient impacter le couple mais aussi l'ensemble du système familial proche. Les impacts familiaux peuvent s'avérer être dramatiques dans certains cas.

Ce thème de l'alcool au sein du couple de la famille a été étudié dans de nombreux ouvrages par différents professionnels et ne représentent pas ici le sujet principal de ce bilan. Je me cantonnerai uniquement à une brève présentation des incidences générales de l'alcool et de son impact dans l'accompagnement éducatif proposé et non une étude des modifications des mécanismes intrinsèques et systémiques chez l'alcoolodépendant.

Finalement, l'addiction à la substance et ses conséquences sur le comportement de la personne (agressivité, conduites à risque, comportements inadéquats) peut être gérée et « guérie » au sein du couple.

*Pour six résidents sur dix, elle a été ou est à l'origine d'une rupture du couple. Six résidents sur dix sont en effet divorcés et justifient ce divorce par la place de l'alcool (cf. : témoignages) et les difficultés créées.*

### ■ rupture dans les relations sociales

L'alcool, en quantité excessive, peut modifier le comportement habituel de la personne : euphorie excessive, paroles inappropriées, agressivité, impulsivité... Si cette modification comportementale peut être, dans un premier temps, acceptée par l'entourage de la personne, dans un souci de soutien, par amusement...

Ensuite, vient la période du « ras-le-bol » où, de la même manière que dans les relations conjugales, l'environnement social de la personne peut ne plus supporter certains comportements induits par la consommation d'alcool (ex : conflits, agressivité, personnalité lunaire en fonction de la consommation).

Une rupture sociale peut alors survenir. Ne restent plus que les personnes avec lesquelles se déroulent les alcoolisations.

*En 2011, sur huit personnes alcoolodépendantes accueillies, trois personnes n'ont aucun réseau social et familial extérieur aux alcoolisations. Ces personnes sont caractérisées comme étant en situation de grand isolement social et familial. Cette problématique d'isolement et d'absence de soutien autre que l'accompagnement social pourrait représenter un sujet d'étude au même titre que l'alcoolodépendance et ce, au vu de l'importance des constats d'isolement social observés.*

### ■ rupture dans l'activité professionnelle

L'alcoolodépendance impacte également la vie professionnelle. Elle se manifeste par des absences répétées, des cas de non-respect des règles de sécurité, des difficultés à assumer la charge de travail et à réaliser les travaux demandés par la hiérarchie.

Toutes ces conséquences possibles et effectivement observées sont des risques pour la recherche ou le maintien dans l'emploi. Cette instabilité professionnelle représente un élément aggravateur de l'alcoolodépendance.

dépendance et du processus d'isolement social. Au niveau professionnel, l'alcool est un cercle vicieux : la personne alcoolique présente des difficultés à accéder ou se maintenir dans le monde du travail donc, en situation d'inactivité, elle se réfugie dans l'alcool et peut même augmenter sa consommation ce qui la freine dans une future possibilité d'insertion professionnelle. Cette instabilité professionnelle qui induit une diminution des ressources, participe à l'aggravation des difficultés sociales de la personne pour l'accès au logement, à la santé, pour la recherche de sa place au sein de son réseau et plus largement de la société.

*La population alcoolo-dépendante accueillie sur le dispositif des places de stabilisation est généralement sans emploi ou en situation d'emploi précaire. Il est généralement difficile pour elles de garder un emploi ou de s'inscrire dans une continuité professionnelle. L'inactivité n'incite pas ces personnes à diminuer leur consommation ou à entrer dans une démarche d'insertion sociale.*

### ■ **rupture dans le cadre du logement**

Les personnes présentant une alcoolo-dépendance présentent des difficultés à se maintenir dans un logement pour différentes raisons.

D'une part, l'inactivité professionnelle explicitée ci-dessus réduit leurs ressources financières nécessaires à garder un logement : EDF, eau, loyer...

De plus, au niveau budgétaire, leur consommation d'alcool représente une source de dépenses mensuelles importante. L'achat d'alcool, pour certains, peut représenter jusqu'aux  $\frac{3}{4}$  du budget mensuel. Par grande dépendance, les alcoolo-dépendants peuvent faire le choix de se fournir leur substance plutôt que de régler le loyer.

D'autre part, physiquement, il leur est difficile d'entretenir leur logement. Perte de motivation, mouvements imprécis ou impossibilité de réaliser l'entretien du logement sans alcool mais incapacité de réaliser le ménage en état d'ébriété sont les raisons pour lesquelles il est souvent difficile aux alcoolo-dépendants de garder un logement.

### ■ **rupture dans le domaine de la santé**

Comme il est désormais bien connu, l'alcool présente des risques pour la santé de la personne dépendante. Les risques de cancers, de troubles mentaux, de maladies cardio-vasculaires, respiratoires, digestives et d'empoisonnements sont accrues pour les individus alcoolo-dépendants. « En 1995, en moyenne, un décès masculin sur sept est causé par l'alcool et un décès féminin sur 33. La France connaît la plus forte surmortalité masculine liée à l'alcool, de 30% supérieure à la moyenne européenne. »<sup>4</sup>

Lorsque l'on parle de rupture dans le domaine de la santé pour les personnes alcoolo-dépendantes, deux éléments sont à souligner.

D'une part, nous observons une rupture dans l'accès aux soins premiers. Une réticence est notée de la part des personnes alcoolo-dépendantes pour se présenter aux consultations auprès des professionnels de la santé. Par exemple, lorsqu'elles sont malades, elles vont attendre plusieurs semaines, quitte à laisser aggraver leur maladie, avant d'aller voir leur médecin généraliste ou spécialiste.

D'autre part, sur tous les résidents accueillis en 2011 sur le dispositif, seulement une personne sur les huit est entrée dans une démarche de soin en addictologie. Cette dernière a tenté une période de sevrage puis une période de cure au centre hospitalier de Dinan durant 6 semaines. Par la suite, elle a débuté un suivi auprès de l'Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et en Addictologie à Saint Briec. Toutefois, malgré de nombreux échanges sur l'importance du soin, il est très difficile de créer une adhésion chez la personne alcoolo-dépendante à une démarche de soin, d'arrêt de la substance consommée.

Enfin, les conséquences de ces deux niveaux de refus de soins sont une dégradation de l'état de santé général de la personne, l'apparition fréquente de maladie, l'aggravation de l'état de santé par manque de suivi. A long terme, la consommation d'alcool peut entraîner de graves lésions quelles soient physiques ou neurologiques et un risque de mortalité apparaît progressivement et se trouve amplifié par la rupture de soins.

<sup>4</sup> Hill C. *Alcool et risque de cancer*. Actualités et dossier en santé publique 2000 ; (30) : 14-17

## **L'accompagnement proposé à la personne alcoolo-dépendante**

Les personnes accueillies sur le dispositif des places de stabilisation présentent, au minimum, deux types de rupture : rupture professionnelle et rupture quant au logement. Ce sont ces deux raisons qui les ont amenées à réaliser une demande d'admission. Généralement, pour les personnes souffrant d'une dépendance à une substance, les autres ruptures apparaissent, d'emblée ou progressivement, dans la problématique globale de la personne.

Face à ce problème d'addiction, notre intervention s'organise avec la personne sur la base de 3 axes principaux qui sont :

### **1. La vie quotidienne**

L'éducatrice spécialisée assure un accompagnement global de la personne accueillie.

A son arrivée, une période d'observation de deux semaines maximum apporte au référent et à la personne le temps nécessaire pour repérer les difficultés et en déduire les axes à aborder. En fonction des différentes ruptures repérées, le travailleur social accompagne la personne dans la (re)construction d'un lien dans le ou les domaines rompus. Ainsi, la personne peut être accompagnée dans tous les aspects de sa vie quotidienne, si nécessaire. Cette relation d'aide est formalisée dans un projet d'hébergement co-construit entre le travailleur social et la personne accueillie. Il représente la base de l'accompagnement social proposé et aborde tous les axes de la vie quotidienne (ex : famille, emploi, logement, santé, budget...)

L'accompagnement global proposé permet à la personne dépendante d'obtenir un soutien dans ses démarches et de bénéficier d'une présence sécurisante, cadrante et orientant la personne vers des choix allant dans le sens d'une amélioration de ses conditions de vie.

De plus, un travail sur la confiance en soi est bien souvent réalisé au travers de cet accompagnement quotidien. Certaines personnes alcoolo-dépendantes considèrent la substance comme moteur de leur dynamique afin de pallier un manque de confiance en elles. La vie dans la rue (parfois depuis de nombreuses années), les nombreux échecs vécus (professionnels, conjugaux par exemple), la discrimination subie sont, entre autres, des facteurs d'un manque de confiance observé chez les personnes accueillies. Faire avec elles leur apporte un soutien et leur permet de retrouver confiance en leurs capacités. Des paroles valorisantes, une verbalisation des compétences observées et une incitation à faire seul sont les attitudes éducatives adoptées face aux personnes accueillies.

L'objectif travaillé au travers de cet accompagnement est aussi de permettre à la personne de retrouver un rythme de vie par des rendez-vous réguliers et des obligations. Le respect des engagements pris est un axe de travail important pour permettre la réinsertion de la personne. Rendre la personne actrice de son projet, la mettre au centre de l'accompagnement sont les conditions pour développer chez la personne une rigueur face aux engagements pris.

Pour pallier la place de l'alcool, une professionnelle de l'ANPAA a pu mettre en avant lors d'un échange, l'importance de trouver des compensations à la place prise par la substance. Ces compensations sont à déterminer par la personne et sous entendent un travail de réflexion préalable. Elles sont propres à chaque personne : activités sportives, culturelles etc... Grace à des entretiens motivationnels axés sur la recherche de solutions, l'éducatrice spécialisée favorise la détermination de ces compensations. L'écoute et le soutien sont aussi des attitudes adoptées face aux personnes présentant une dynamique de changement.

Le but final est ici de proposer à la personne un cadre sécurisant permettant un épanouissement autre que dans la substance consommée

### **2. Les activités et groupes proposés**

En lien avec les résidents et l'équipe de la maison relais, les différentes activités et groupes cités précédemment représentent un bon support à la détermination d'une compensation à la place de l'alcool. Retrouver des passions, des envies, un intérêt autre que la substance est bien ici l'objectif de ces groupes.

Ils permettent aussi la convivialité, les échanges entre les personnes sur leur parcours de vie et la rupture avec une vie antérieure souvent faite de solitude. Ils sont l'occasion de médiation, d'échanges grâce au groupe et aux interventions de chacun.

### **3. La place primordiale de la santé dans la démarche de réinsertion**

Malgré les réticences observées, la santé reste un objectif systématiquement abordée et proposée avec chaque personne. Il est souvent nécessaire de désacraliser le corps médical et de minimiser les impacts d'une consultation chez un médecin (excepté dans les cas de graves problèmes de santé).

Cet objectif passe dans un premier temps par de la médiation, un accompagnement physique et une attitude rassurante et sécurisante. Le but est de rendre l'individu acteur de sa vie, de lui proposer des choix sur les types de prises en charges médicales possibles et ainsi reprendre progressivement contact avec le corps médical.

### **Conclusion**

Chez les personnes alcoolo-dépendantes, l'alcool possède une place majeure dans la vie de la personne. Elle est ancrée dans le corps et dans l'esprit de la personne, bien souvent depuis de nombreuses années.

L'accompagnement social de proximité proposé favorise la création d'un lien de confiance primordial à la création d'une dynamique de changement et tout particulièrement, changements relatifs à la consommation allant dans le sens d'une diminution, d'une gestion quotidienne en fonction des obligations, dans l'idéal à une abstinence.

Toutefois, cet accompagnement présente des limites. Elles sont principalement liées à un besoin l'accompagnement psychologique auprès de professionnels mais aussi d'un accompagnement d'avantage médicalisé (ex : infirmier, médecin alcoologue) en parallèle d'une démarche de réinsertion sociale.

Malgré les échanges et médiations réalisées, la plupart des personnes alcoolo-dépendantes persistent dans leur refus de soins par rapport à leur problématique de dépendance. Il est difficile de les convaincre de se présenter spontanément au Centre d'Addictologie.

## 5. PAROLES ET TEMOIGNAGES

Vont maintenant vous être présentés quelques témoignages de personnes alcoolo-dépendantes accueillies sur le dispositif des places de stabilisation durant l'année 2011

« C'est dur d'arrêter mais le besoin se fait priorité. L'alcool pose problèmes dans toute ma vie (famille, vie sociale etc...) Je n'ai pas cherché d'aides pour diminuer l'alcool. Je sais que je devrais aller voir un médecin. »

**Jean-Paul**

« L'alcool est la drogue légale en vente libre à chaque coin de rue. C'est difficile d'arrêter. On est tenté à chaque moment »

**Ludovic**

« Ils en avaient ras-le bol de moi et de mes conneries d'alcoolique »

**Paul Gaël**

« Je suis viré de partout » explique un résident qui cite plusieurs entreprises costarmoricaines, « j'ai déconné et ils ne veulent plus me reprendre. Je suis fiché à Saint-Brieuc »

**Julien**

« J'ai déjà essayé plusieurs fois [d'arrêter], ça n'a jamais fonctionné. J'ai fait cinq ou six cures. C'est du blabla les groupes de paroles. Ca ne m'apporte rien. Je ne vois pas l'intérêt. Ca ne m'a jamais aidé, je ne vois pas pourquoi cela fonctionnerait maintenant. Si j'arrête un jour, j'y arriverai seul. C'est dans la tête que cela se passe ».

Ces propos sont ceux des résidents à qui l'on a proposé de s'exprimer sur le thème de l'alcool, de ses conséquences et des solutions. Les prénoms cités sont fictifs.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

- Le recrutement du Responsable de Pôle
- Le départ du responsable éducatif en juillet et le recrutement d'une coordinatrice en octobre.
- Le congé maternité de l'éducatrice et son remplacement.
- Le dispositif a été (en collaboration avec l'équipe de la Maison Relais) le terrain de stage de :
  - une stagiaire Educateur Spécialisé 3<sup>ème</sup> année février 2011 à mars 2012, AFPE SAINT BRIEUC
  - une stagiaire Moniteur Educateur de janvier à juillet, Lycée KERRAOUL PAIMPOL
  - une stagiaire Conseillère en économie sociale et familiale d'octobre à décembre, IRTS RENNES
  - une stagiaire Conseillère en économie sociale et familiale en janvier, IRTS RENNES

### Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation :

**Le temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation est évalué à 21 heures**

- 1 salarié a suivi une formation « Alcoologie et accompagnement » proposée par l'ANPAA (21h)

### Temps consacré à la formation hors plan de formation (colloques, conférences....) :

**Le temps consacré à la formation hors plan de formation est évalué à 2.5 heures**

- 1 salarié a assisté à une conférence « Souffrances psychiques » organisée par le CMP Saint Jean de Dieu (7.5h)

## 7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Le travail en réseau et en partenariat est central sur ce dispositif. Il s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement individuel sur les plans social, administratif, santé... mais aussi dans l'accès à la culture et à la citoyenneté.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des usagers :

- Le CCAS : les interventions des aides à domicile  
Cette année, le CCAS a été un partenaire fréquent des places de stabilisation. De nombreux contacts téléphoniques, des temps d'échanges de pratiques et d'éléments de compréhension, des temps de réunion de synthèse ont été récurrents avec les agents intervenants pour les personnes ayant des problèmes de santé en lien avec leur alcool-dépendance. Pour ces agents, l'accompagnement des personnes alcool-dépendantes peut être difficile. Un travail de médiation et d'acceptation des difficultés et du choix de vie de la personne est un élément crucial afin de proposer au résident un accompagnement respectueux de ses problématiques.
- Les infirmières et médecins traitants  
Un travail important est réalisé avec les cabinets infirmiers et les médecins afin de créer et maintenir un lien avec le corps médical. Ce travail s'inscrit dans une démarche de maintien des capacités acquises et de bien-être physique et donc moral.
- Les associations partenaires  
Les personnes alcool-dépendantes ont bien souvent des difficultés financières. Par conséquent, pour pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux, les professionnels les orientent vers des associations caritatives proposant des aides alimentaires comme les restaurants du cœur, le secours populaire...

Dans le cadre de l'accès aux loisirs, à la culture :

- Partenariat avec le centre social du Point du Jour :  
Le centre social ouvre ses portes aux associations locales qui souhaitent être partenaires aux deux temps forts de l'année qui sont : la fête de l'été et la fête de Noël.  
Depuis 4 ans, salariés et usagers d'ADALEA se mobilisent pour faire de ces moments, des instants de convivialité et d'échanges.  
Pour la fête de l'été, cette année, nous avons proposé des ateliers destinés aux enfants : animation « bulles de savon » et un atelier création avec fabrication de nez de clowns, ballons rigolos et coloriages ....  
Quant à la fête de Noël, les températures de Décembre étant plutôt froides voire parfois négatives, nous proposons aux nombreux visiteurs des soupes pour se réchauffer, il ne s'agit pas de soupes tout à fait traditionnelles mais adaptées en fonction du thème de l'année. Cette année, nous avons dégusté des soupes « Japonisantes », perles du Japon, riz, soja, tomates ...
- Partenariat avec le centre social du plateau  
**Festival « Babel danse »**  
Le centre social du plateau recherchait des bénévoles sur le quartier pour le festival « Babel danse ». Trois résidentes se sont proposées pour préparer le buffet et assister le chef cuisinier. Les volontaires ont préparé des réductions et ont ainsi pu apprendre de nouvelles recettes.  
**« Tissé Mélé »**  
Du 16 au 23 avril s'est déroulé le festival « Tissé Mélé » au centre social du plateau sur le thème de « L'eau dans le Monde »  
Les activités proposées : activité cuisine bénévole pour la soirée cabaret, un spectacle de danse aquatique à la piscine, soirée cabaret et repas  
Les résidents se sont rendus au foyer de logement pour la préparation du repas. A l'issue de cette journée, un goûter était organisé pour remercier les bénévoles.  
Cette semaine d'avril a été une semaine de partage, de rencontre et de fêtes.

## 8. PLAN D' ACTIONS ET PERSPECTIVES

### 1. Finaliser le travail sur l'actualisation et l'harmonisation des outils en lien avec la loi 2002-2

Les outils, dans le cadre de la loi 2002-2, existent mais sont à actualiser : projet de service, contrat de séjour, livret d'accueil, règlement intérieur

### 2. Construire des partenariats

Un protocole de collaboration avec le Service d'Aide à Domicile du CCAS de SAINT-BRIEUC est en cours d'élaboration.

Nous souhaitons engager un travail similaire avec d'autres partenaires tels que l'ANPAA ou l'équipe EMPP de la fondation Saint Jean de Dieu.

### 3. Poursuivre la mutualisation des actions collectives avec les autres services.

En 2012, les équipes souhaitent formaliser le comité de pilotage et envisager la participation des résidents à cette instance. Le projet proposé pour l'année à venir s'intitule « *Le grenelle d'ADALEA* », il est placé sous le signe de l'éco citoyenneté. Ce fil rouge guidera les actions collectives. Afin d'officialiser ce thème, il sera organisé en février 2012 une exposition des photos de Yann Arthus Bertrand obtenues par la fondation *GOOD PLANET*.

### 4. Poursuivre la dynamique collective :

La maison relais a ouvert depuis maintenant 2 ans, chacun a trouvé ses marques. Si dans un premier temps une bonne dynamique collective a pu se mettre en place, celle-ci a pu s'essouffler au gré du quotidien. Ce constat, effectué tant par les résidents que par les professionnels a amené chacun à réfléchir sur les actions à mettre en place afin de relancer une dynamique collective.

Des visites de structures équivalentes à la maison relais nous ont alimenté nos réflexions et notre fonctionnement.

En 2012, nous poursuivrons les réunions de résidents hebdomadaires comme instance décisionnelle concernant les sorties et activités et l'organisation de repas chaque semaine.

Le projet cage d'escalier, le travail sur le projet personnalisé, les rencontres FNARS et actions ponctuelles organisées en interne participent également à redynamiser le collectif.